



SYSTÈME DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE : ETAT ACTUEL ET PERSPECTIVES DE LA FORMATION DU PERSONNEL INFIRMIER

ANASSE AMRANI JOUTEI
CHEF DE LA DIVISION DE LA FORMATION
MINISTÈRE DE LA SANTE
CONFERENCE MARRAKECH JUILLET 2013

Plan de la présentation

- I. Contexte**
- II. Système actuel de la Formation aux IFCS**
- III. Présentation des éléments de base de la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur**
- IV. Système de Formation en perspective**
- V. Mesures d'accompagnement**



I. CONTEXTE

Contexte

Au niveau national:

- Accréditation du système de formation;
- Qualité des soins et des services;
- Règlementation des professions,
- Réforme du système de santé: AMO, RAMED, Programme gouvernement 2012-2016, Plans d'action du Ministère de la Santé
- Réforme de l'enseignement supérieur et la formation des cadres(Charter Nationale de l'éducation et de la Formation);
- Exigences et besoins de la population(qualité avec toutes ses dimensions...);

Contexte

Au niveau international:

- Recommandations des organismes internationaux: l'OMS, Le SIDIEF...
- Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avant 2015;
- Déclaration de Genève du 22 Mai 2012 du SIDIEF:
- « *Instauration du Système Universitaire couvrant les 3 cycles de la formation infirmière* »
- Ratification des différentes chartes internationales, notamment celles en rapport avec les OMD;

Contexte

- Transition épidémiologique/Maladies émergentes;
- Nécessité d'élaboration de nouvelles stratégies/compétences/nouvelles filières/Approches de prise en charge / approches pédagogiques;
- Mobilisation de la société civile: Syndicats, Associations professionnelles, Sociétés savantes...



II. SYSTÈME ACTUEL DE LA FORMATION

Historique

- **1963:** 1^{ère} formalisation des cursus de formation du personnel infirmier et cadre de santé;
- **1973:** *Structuration des cursus de formation et développement des filières;*
- **1983:** Révision/Adaptation des cursus de formation: structuration par besoins; introduction de la formation par objectifs et renforcement des compétences pédagogiques du corps enseignant;
- **1993:** *Réforme des paramédicales et intégration du système de formation des cadres supérieurs;*
- **2003:** Lancement du processus du système LMD et formation du pool d'enseignants de maîtrise en sciences infirmières/U. Montréal/Faculté des Sciences Infirmières;
- **2013:** *Engagement/Mobilisation politique , institutionnel et des instances syndicales et associatives pour la mise en œuvre du système LMD.*

- **Réforme des études paramédicales:**

Création des Instituts de Formation Aux Carrières de Santé (IFCS) relevant du Ministère de la Santé: décret N° 2.93.602 du 29 Octobre 1993;

- **Missions :**

- ✓ Formation initiale du personnel infirmier;
- ✓ Formation continue des cadres paramédicaux exerçant dans le secteur public ou privé;
- ✓ Développement de la recherche dans le domaine des activités paramédicales;

- **Organisation des études:** deux cycles de formation

- ✓ le premier cycle : 18 sections
- ✓ le deuxième cycle : 2 sections.

- **Durée des études:**

- ✓ Trois ans pour le premier cycle (Baccalauréat + sélection + concours)
- ✓ Deux ans pour le deuxième cycle (diplôme du premier cycle+4 ans ancienneté + concours).

- **Nombre d'IFCS:**

23 dont 6 avec 2^{ème} cycle (Rabat, Fès, Casablanca, Marrakech, Oujda, Agadir).

- **Approche d'enseignement/apprentissage:**

Cours théoriques (30 à 45%), travaux dirigés pratiques (15 à 35%) et stages cliniques (35 à 60%).

PROVENANCE DES ETUDIANTS DES IFCS

- Etudiants Bacheliers;
- Etudiants fonctionnaires;
- Etudiants militaires; *Pour les sections qui n'existent pas dans le système d'enseignement militaire.*
- Etudiants étrangers: *Accords bilatéraux du Maroc avec les pays Arabes et Africains, et dans la limite des quotas des places pédagogiques -10%- à travers l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) .*

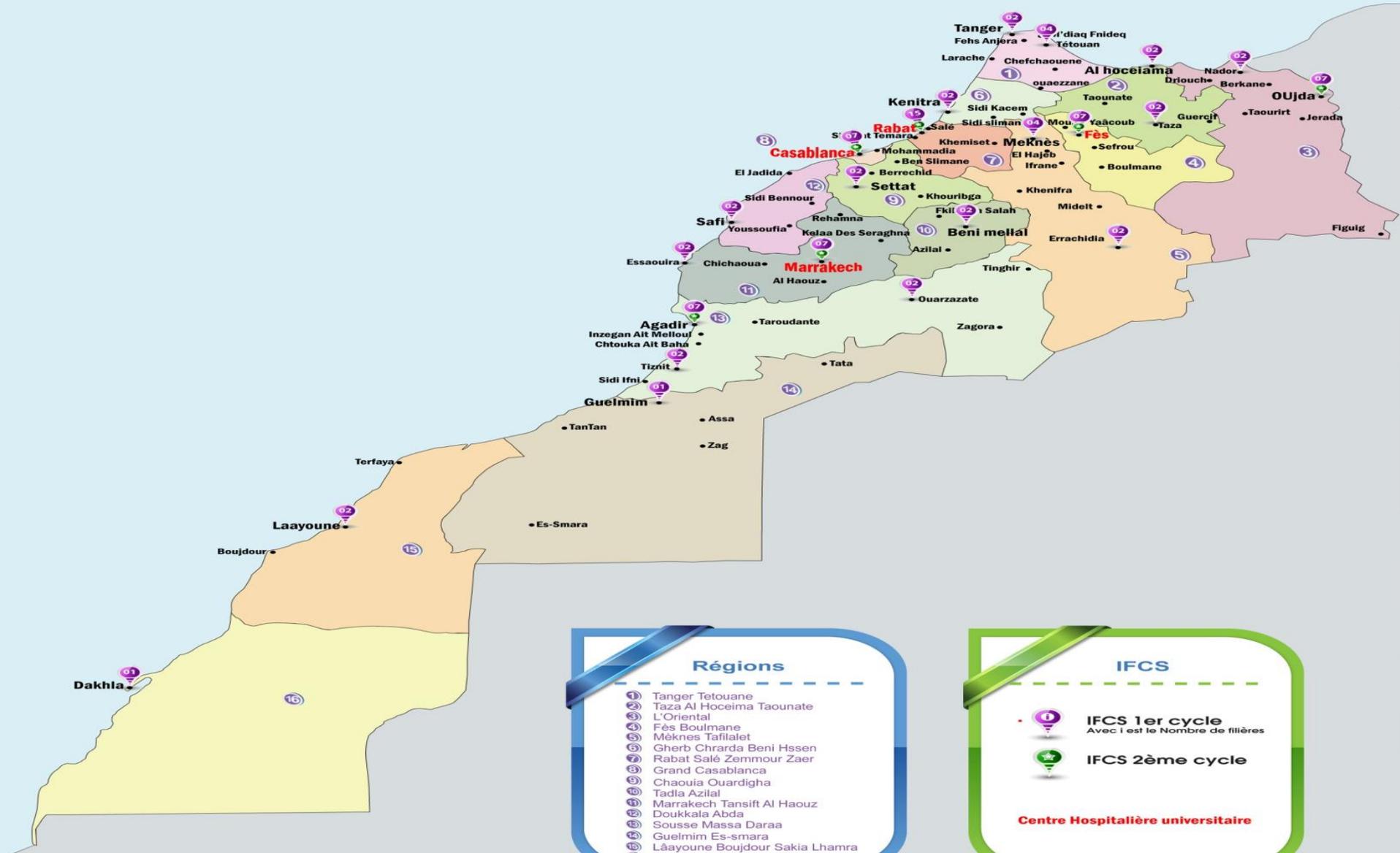
RÉPARTITION DES SECTIONS AU NIVEAU DES IFCS DU ROYAUME – 1^{er} cycle – 2^{ème} cycle-

	IFCS	Nombre de sections	Intitulés des sections 1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle
1	Rabat	16	IP,SF,IAR,TL,KINE,TR,IPSY,AS,THM,PP,OPH,DT,PM,OPS,TSS, ISUSI.	EPM, SSS
2	Casablanca	8	IP,SF, IAR,TL,KINE,TR,IPSY,TB.	EPM
3	Agadir	8	IP,SF,IAR, TL,KINE,TR,IPSY,AS.	EPM, SSS
4	Fès	8	IP,SF, IAR,TL,KINE,TR,IPSY,AS.	EPM
5	Marrakech	8	IP,SF, IAR,KINE,TR,IPSY,AS,ORTH.	EPM
6	Oujda	7	IP,SF, IAR,TL,KINE,TR,IPSY.	EPM, SSS
7	Tétouan	4	IP,SF,KINE,IPSY.	
8	Meknès	4	IP,SF,AS,ORTH.	
9	Errachidia	2	IP,SF.	
10	Essaouira	2	IP,SF.	
11	Kenitra	2	IP,SF.	
12	Laayoune	2	IP,SF.	
13	Nador	2	IP,SF.	
14	Ouarzazate	2	IP,SF.	
15	Al Hoceima	2	IP,SF.	
16	Béni-Mellal	2	IP,SF.	
17	Safi	2	IP,SF.	
18	Settat	2	IP,SF.	
19	Tanger	2	IP,SF.	
20	Taza	2	IP,SF.	
21	Tiznit	2	IP,SF.	
22	Guelmim	1	IP.	
23	Oued Eddahab	1	IP.	12

SECTIONS ACTUELLES

IP	Infirmier Polyvalent
SF	Sage Femme
IAR	Infirmier en Anesthésie Réanimation
TL	Technicien de Laboratoire
KINE	Kinésithérapie
TR	Technicien de Radiologie
IPSY	Infirmier en Psychiatrie
AS	Assistant Social
THM	Technicien d'Hygiène du Milieu
PP	Préparateur en Pharmacie
OPH	Orthophonie
DT	Diététique
PM	Psychomotricien
OPS	Orthoptie
TSS	Technicien de Statistiques Sanitaires
ORTH	Orthoprothèse
TB	Technicien Biomédical
IU	Urgentologie
SSS	Surveillants des services de Santé
EPM	Enseignement Paramédical

LA REPARTITION DES IFCS PAR REGIONS



Régions

- 1 Tanger Tétouane
- 2 Taza Al Hoceima Taounate
- 3 L'Oriental
- 4 Fès Boulmane
- 5 Mèknes Tafilalet
- 6 Gherb Chrarda Beni Hssen
- 7 Rabat Salé Zemmour Zaer
- 8 Grand Casablanca
- 9 Chaouia Ouardigha
- 10 Tadla Azilal
- 11 Marrakech Tansift Al Haouz
- 12 Doukkala Abda
- 13 Sousse Massa Daraa
- 14 Guelmim Es-smara
- 15 Laâyoune Boujdour Sakia Lhamra
- 16 Oued Ed-Dahab Lagouira

IFCS



IFCS 1er cycle
Avec 1 est le Nombre de filières



IFCS 2ème cycle

Centre Hospitalière universitaire

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES LAURÉATS DU PREMIER CYCLE

2010	2011	2012
1383	1346	2406

PREVISIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNEES

2013	2014	2015
2898 dont 2660 étudiants	3384 dont 3204 étudiants	3276 dont 3121 étudiants

RÉPARTITION PAR SECTION DES LAURÉATS DU PREMIER CYCLE

ANNEE 2012

Section		Fonctionnaires	Non Fonctionnaires	Total
1	▶ Infirmier Polyvalent	84	960	1044
2	▶ Sage Femme	24	429	453
3	▶ Infirmier en Anesthésie Réanimation	2	140	142
4	▶ Infirmier en Psychiatrie	1	83	84
5	▶ Technicien de Radiologie	4	152	156
6	▶ Technicien de Laboratoire	0	90	90
7	▶ Kinésithérapie	10	126	136
8	▶ Assistant Social	9	85	94
9	▶ Orthoptie	1	24	25
10	▶ Technicien d'Hygiène du Milieu	1	24	25
11	▶ Technicien Biomédical	0	26	26
12	▶ Orthophonie	0	28	28
13	▶ Préparateur en Pharmacie	0	23	23
14	▶ Psychomotricité	0	26	26
15	▶ Technicien de Statistiques Sanitaires	1	28	29
16	▶ Diététique	0	25	25
TOTAL		137	2269	2406

EFFECTIF DES ETUDIANTS DU PREMIER CYCLE DES IFCS PAR SECTION ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES (2012-2013)

Section		1ère Année	2ème Année	3ème Année	Total
1	▶ Infirmier Polyvalent	1168	1199	1094	3461
2	▶ Sage Femme	713	656	508	1877
3	▶ Infirmier en Anesthésie Réanimation	275	275	239	789
4	▶ Infirmier en Psychiatrie	191	224	164	579
5	▶ Technicien de Radiologie	152	206	178	536
6	▶ Technicien de Laboratoire	118	154	129	401
7	▶ Kinésithérapie	205	213	177	595
8	▶ Assistant Social	127	124	87	338
9	▶ Orthophonie	29	32	35	96
10	▶ Préparateur en Pharmacie	62	54	48	164
11	▶ Orthoptie	33	34	34	101
12	▶ Psychomotricité	35	38	33	106
13	▶ Technicien de Statistiques Sanitaires	33	33	34	100
14	▶ Diététique	37	39	36	112
15	▶ Technicien d'Hygiène du Milieu	39	35	43	117
16	▶ Technicien Biomédical	34	34	37	105
17	▶ Orthoprothèse	0	34	22	56
18	▶ Infirmier en Soins d'Urgence et Soins ▶ Intensifs	25	0	0	25
Total		3276	3384	2898	9558

EVOLUTION DES EFFECTIFS DES LAUREATS ETRANGERS ENTRE 2008 ET 2012

ANNEE UNIVERSITAIRE	EFFECTIFS
2007-2008	215
2008-2009	284
2009-2010	288
2010-2011	341
2011-2012	343

EVOLUTION DES EFFECTIFS DES LAURÉATS DU DEUXIEME CYCLE ENTRE 2010 ET 2012

	2010	2011	2012
ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAL	48	43	72
SURVEILLANT DES SERVICES DE SANTÉ	29	51	74
TOTAL	77	94	145

Effectif des étudiants étrangers en formation au premier cycle des IFCS (2012-2013)

Pays de provenance / IFCS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total général
		Rabat	Kenitra	Agadir	Oujda	Fès	Meknès	Marrakech	settat	Tétouan	Casablanca	
1	Djibouti	36		16	13	10	2	12		4	10	103
2	ILES COMORES			2			12	1	1		1	17
3	Centre Afrique	6			1	3		4				14
4	Guinée Bissau	3	3		1	2	3	2				14
5	Mauritanie	3		3	2	1					5	14
6	Congo	5	1	1	1	3	1				1	13
7	Palestine	5		1		2						8
8	Nigeria	5									1	6
9	Soudan	3				2		1				6
10	Burundi				1			4				5
11	Tchad				1	1	1	2				5
12	Angola			1				3				4
13	Cap vert	2				2						4
14	Libéria	1						3				4
15	Sao Tomé					2		1			1	4
16	TUNISIE	4										4
17	Cameroun				1						1	2
18	Érythrée	1				1						2
19	Gabon			1							1	2
20	SWAZILAND	2										2
21	ALGERIE							1				1
22	Côte d'Ivoire					1						1
23	Gambie	1										1
24	Ghana	1										1
25	Grenadines	1										1
26	Guinée							1				1
27	Jordanie	1										1
28	Kenya		1									20 ¹
Total général		80	5	25	21	30	19	35	1	4	21	241

EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS AUX IFCS

- **Permanents: 467**
- **Vacataires : 1043**
- **TOTAL : 1558,**
 - dont 371 à Rabat,
 - 205 à Marrakech.....

III. PRESENTATION DES ELEMENTS DE BASE DE LA LOI N° 01-00 PORTANT ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

2 types:

- ▶ Établissements universitaires
- ▶ Établissements de l'enseignement supérieur ne relevant pas de l'université

Forme pédagogique : principes fondamentaux

- Cycles(1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) – Diplômes(Licence-Master-Doctorat) – Filières.

- Système Modulaire et semestriel;

-  Principes:

- Capitalisation des acquis

- Passerelles / Réorientation / Mobilité

- Modules Langues, TIC;

- Modules d'ouverture.

Filière

⇒ Définition

- Coursus de formation comprenant un ensemble cohérent de modules pris dans un ou plusieurs champs disciplinaires;

⇒ Principes

- Fait acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences;
- Conduit à un diplôme national;
- Relève d'un établissement;
- Est placée sous la responsabilité d'un coordonnateur et équipe pédagogique;
- Fait l'objet d'un descriptif ;
- Est composée de modules;
- Fait l'objet d'une accréditation.

Module

- C'est l'unité fondamentale du système de formation,
- Il est capitalisable et transférable;
- Il comprend des éléments de module constituant une unité cohérente;
- Son intitulé reflète son contenu et ses objectifs;
- Il peut être soit une matière enseignée sous forme de cours théoriques et/ou de travaux dirigés et/ou de travaux pratiques, soit une activité consistant en travaux sur le terrain, projet ou stage.

Module (suite)

- Il s'étale sur un semestre;
- Il relève d'un département d'enseignement, d'autres départements peuvent y contribuer;
- Il est sous la responsabilité d'un coordonnateur qui appartient au département dont relève le module;
- Il fait l'objet d'un descriptif (en annexe du descriptif de la filière);
- Volume horaire: 75 heures minimum.

Le Cahier des Normes Pédagogiques Nationales

➡ Il prévoit:

- Les normes relatives aux Modules;
- Les normes relatives à la Filière;
- Les normes relatives aux Régimes des Etudes et des examens.

Accès aux diplômes

➡ Licence:

- En S1: Bac + prérequis spécifiques à la filière
- En S3: Etudiants ayant validé S1 et S2 d'une filière accréditée + prérequis spécifiques à S3
- En S5: Etudiants ayant validé S1 à S4 d'une filière accréditée + prérequis spécifiques à S5.

➡ Master: Licence ou diplôme équivalent.

➡ Doctorat : Master ou diplôme équivalent.

Normes Pédagogiques Nationales

33 normes (8 normes modules/11 normes filières/14 normes règlement des études et des examens)

- Année = Deux semestres
- Semestre =
 - ❖ 16 semaines d'enseignement et d'évaluation
 - ❖ Volume horaire: 360 heures minimum
- Filière : 24 modules (4 modules par semestre)
- Deux sessions d'enseignement : Automne (S1, S3 et S5) Printemps (S2, S4 et S6)

IV. SYSTEME DE FORMATION EN PERSPECTIVE DU PERSONNEL INFIRMIER



**REFORME DES ETUDES AU NIVEAU DES INSTITUTS DE FORMATION
AUX CARRIÈRES DE SANTÉ (IFCS)**

Objectif :

- Alignement des IFCS à la loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur;
- Transformation du statut des IFCS vers celui d'établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités (EESNU);

Résultat attendu :

Mise en place du système **LMD** avec une équivalence académique des diplômes délivrés et l'instauration des passerelles avec l'université

VISION

- ➡ Former des professionnels de Santé compétents dans leurs domaines ayant un niveau universitaire et une ouverture sur l'environnement académique/professionnel.
- ➡ Former des enseignants chercheurs en Sciences Infirmières de niveau doctoral.

PRINCIPES

- Formation professionnalisante;
- Approche axée sur le développement des compétences professionnelles (identification des métiers , définition des tâches liées à ces métiers et définition des compétences requises pour les exercer);
- Enseignement/apprentissage théorique et pratique équilibré et responsabilisant;

SYSTEME ACTUEL DE FORMATION VS SYSTEME DE FORMATION EN PERSPECTIVE

Situation
actuelle



Situation en
perspective

- 2 cycles de formation
- Diplômes : 1^{er} cycle_bac+3_(échelle 9), 2^{ème} cycle_Bac+5 (échelle 10)
- Enseignants= permanents et fonctionnaires du Ministère de la Santé, (lauréats 2^{ème} cycle) enseignants vacataires;
- Pas d'équivalence académique des diplômes;
- Pas de possibilité de passerelle avec l'université

- 3 cycles de formation
- Diplômes : 1^{er} cycle-licence-(échelle 10), 2^{ème} cycle-Master- (échelle 11) et 3^{ème} cycle-Doctorat;
- Enseignants chercheurs statutaires/Enseignants vacataires et professionnels chargés de l'enseignement;
- Equivalence académique des diplômes;
- Possibilité de passerelle avec l'université

Division de la Formation/DRH/MS

MODALITES DE L'IMPLANTATION DU SYSTEME LMD

*Mise en place à partir de la rentrée universitaire
2013-2014 avec :*

- Sept(7) Instituts principaux et 16 instituts annexes
- Cinq (5) filières;
- Dix huit (18) options;

PRÉALABLES À LA REFORME

Sur le plan stratégique

- ▶ Révision de la carte des IFCS;

Sur le plan juridique

- ▶ Refonte du décret portant création des IFCS après avis du conseil national de coordination;
- ▶ Elaboration d'un cahier des normes pédagogiques et du descriptif des filières et des options
- ▶ Insertion des instituts dans la liste des EESNU ;

Sur le plan pédagogique

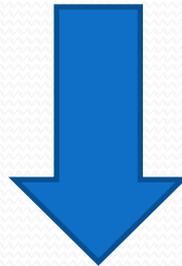
- ▶ Révision des curricula et leur adaptation selon normes pédagogiques du système LMD;
- ▶ Recrutement d'enseignants chercheurs statutaires permanents dans les IFCS (39 actuellement);

IMPLANTATION DU SYSTÈME LMD AU NIVEAU DES INSTITUTS

SCENARIO PROPOSE

Appellation des établissements

**INSTITUTS DE FORMATION AUX CARRIERES DE SANTE
(IFCS)**



**INSTITUTS SUPERIEURS DES PROFESSIONS
INFIRMIERES ET DES TECHNIQUES DE SANTE
(ISPITS).**

IMPLANTATION DES INSTITUTS

- Les futurs établissements de formation (**ISPITS**) seront implantés au niveau de **07 instituts principaux** auxquels seront rattachés des instituts annexes (16).
- Chacun des instituts sera doté des filières et des options selon les sections existantes actuellement

Architecture des filières et des options

05 filières et 18 options

Filière Soins Infirmiers 4 options	Filière Sage-femme 1 option	Filière Techniques de Santé 7 options	Filière Techniques de Rééducation et Réhabilitation 5 options	Filière Médico- sociale 1 option
Infirmier Polyvalent	Sage-Femme	Technicien en radiologie et exploration fonctionnelle	Orthoptiste	Assistante sociale
Infirmier en Santé Mentale		Technicien en diététique et nutrition	Psychomotricien	
Infirmier en Anesthésie-Réanimation		Technicien en santé de l'environnement	Kinésithérapeute	
Infirmier en Urgences et Secours		Technicien en statistiques sanitaires	Orthoprothésiste	
		Technicien en maintenance biomédicale	Orthophoniste	
		Préparateur en pharmacie		
		Technicien en laboratoire		

PRESENTATION DES INSTITUTS AVEC LEURS FILIERES

Institut de Rabat	Institut de Fès	Institut de Marrakech	Institut d'Agadir	Institut de Casablanca	Institut d'Oujda	Institut de Tétouan
Soins infirmiers						
Sage-femme						
Techniques de Santé	Techniques de rééducation et de réhabilitation					
Techniques de rééducation et de réhabilitation						
Médico-sociale	Médico-sociale	Médico-sociale	Médico-sociale			

PROJET DE CARTE D'IMPLANTATION DES ISPITS

INSTITUT	ANNEXES
Rabat	Kenitra
Oujda	Al Hoceima, Nador, Taza
Fès	Meknès, Errachidia
Marrakech	Essaouira, Safi
Agadir	Tiznit, Ouarzazate, Guelmim, Laayoune, Oued eddhab
Casablanca	Settat, Béni Mellal
Tanger/Tétouan	Tanger, Tétouan

FONCTIONNEMENT DES ISPITS

- ⇒ Une commission centrale de coordination de la formation dans les instituts: Instance du Ministère de la Santé en charge de la régulation du fonctionnement des instituts: filieres,budget.....
- Ils sont gérés par un directeur assisté par deux directeurs adjoints et un secrétaire général
- Un conseil d'établissement présidé par le directeur
- Une commission scientifique

ORGANISATION DU CYCLE LICENCE

Cycle licence



06 Semestres

- Un premier semestre d'initiation;
- Un second semestre de détermination ;
- Les 3^{ème} et 4^{ème} semestres de professionnalisation;
- Le 5^{ème} semestre d'études de base;
- Le 6^{ème} de spécialisation.

INTITULÉ DES DIPLÔMES

04 premiers semestres validés



Diplôme d'Etudes Universitaires Professionnelles
(de l'Institut supérieur des Professions Infirmières et des Techniques de Santé)

Fin du cycle Licence (06 semestres validés)



**Licence de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et des
Techniques de Santé**

Avec mention de la filière et de l'option



V. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Cooperation avec les partenaires internationaux pour les études doctorales en Sciences Infirmières et techniques de santé au profit des enseignants des instituts;

- Création de réseaux interactifs entre le milieu clinique et les institutions de formation(CHU; Fac de médecine, Fac de sciences INAS...) axés sur l'amélioration des pratiques professionnelles (dimensions: soins, management, recherche et partenariat pour l'enseignement);
- Remise à niveau des Instituts: Aménagement des instituts ou constructions de nouveaux: (ex Tanger)

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Equipement des instituts en matériel pédagogique;
- Statut juridique des instituts à revoir : SEGMA, Régie;
- Dotation de ressources humaines;
- Recrutement d'enseignants chercheurs;
- Révision des cursus de formation....



**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**